

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 16 novembre 2023 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 novembre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles (arrivé à 19h10), M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves (arrivé à 19h10), Mme LEBLANC Florence (arrivé à 19h10), M. CHENAUD Fabrice, M. DESCASSE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 36

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme JOLY Michelle, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme JOLY Michelle à M. LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle, (La Gresle).

N°2023/N°157

OBJET : REDEVANCES TRAITEMENT BOUES 2024

Madame Hélène VAGINAY, Vice-présidente en charge de l'eau et l'assainissement, informe les conseillers communautaires qu'après avoir réalisé les projections de compte administratif 2023 et étudier les perspectives pour le budget 2024, le comité consultatif propose un maintien des tarifs, tels que définis ci-dessous :

Part fixe = 20,35 €

Part variable = 0,3 €

Redevance boues pour 80 m³ = 44,35 € pour 120 m³ = 56,35 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide le maintien des tarifs tels qu'ils figurent ci-dessus pour 2024,
- Dit que les recettes sont prévues au budget annexe traitement des boues.

La Secrétaire de séance
Représentant de la commune de La Gresle
Mme Isabelle DUGELET

Le Président de la Communauté
De Communes
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231116-N2023-157-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2023